



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Date: 1^{er} septembre 2015

Rédacteur : Yves Gascoïn

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoïn@club-internet.fr>

Fiche N° 168 B - Tunnel modes actifs sous la Croix Rousse (Lyon 1^{er} et 4^{ème})

Signalisation des temps de parcours aux entrées



AVANT



APRES

Depuis sa mise en service (5 décembre 2013), le tunnel modes actifs sous la Croix Rousse, long de 1 700 m, connaît une bonne fréquentation des deux modes, très au-dessus des prévisions. Nous nous en félicitons. Ainsi, la démonstration est faite que la marche utilitaire en ville ne se cantonne pas dans de petits parcours (moins de 500 m), comme cela figure parfois encore stupidement dans divers documents et enseignements spécialisés, mais peut parfaitement atteindre, couramment, le kilomètre et au-delà.

En elle-même, la longueur de 1 700 m en tunnel constitue certainement une curiosité touristique, à valoriser. Toutefois, le cycliste ou le piéton qui s'engage pour la première fois dans ce tunnel aimerait bien savoir ce qui l'attend, car il ne perçoit pas la sortie (légère courbe). En l'absence d'indication aux entrées côté Rhône (photo de gauche) et côté Saône, certains piétons pressés ou peu valides ont pu être désagréablement surpris, ne pensant pas s'être engagés pourune demi-heure de marche non-stop !

Aussi, suite à notre proposition, le Grand Lyon a complété la signalisation destinée aux piétons et cyclistes par l'indication du temps de traversée courant pour chaque mode (respectivement 25 et 8 minutes) (Photo de droite). L'indication en temps favorise la marche au contraire de l'indication en distance (m. ou km.) qui décourage ceux qui, couramment (nous l'avons démontré par une enquête), surestiment les temps de parcours sur 1 ou 2 km, par manque d'expérience.

Nous remercions vivement les personnes (élus, agents des collectivités, ...) qui se sont impliqués dans cette modification, petite mais certainement utile, nous en sommes convaincus.

Destinataires : M. Jean-Yves Sécheresse et Mme Sandrine Farih, Adjoints au maire de Lyon / Mme Nathalie Perrin-Gilbert et M. David Kimelfeld, Maires des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements
M. Pierre Abadie, Vice-président et M. Gilles Vesco, Conseiller délégué du Grand Lyon
MM. Norbert Mayaud et Christophe Pernette-Tixier, Ville de Lyon
Mme Catherine David, M. Pierre Soulard, Mme Christelle Famy, M. Jean-François Cimetière et Mme. Valérie Marchand, Le Grand Lyon, Direction de la Voirie
Associations de piétons et de cyclistes
Le Progrès